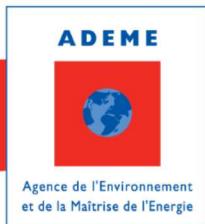


L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Avril 2017 - Photo : C.Weiss

FORMATION

ENERGIES
RENOUVELABLES



Production d'eau chaude solaire collective : concevoir l'installation d'un projet



PROGRAMME DE LA FORMATION

3 jours

NRJENR21

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr



Production d'eau chaude solaire collective : concevoir l'installation d'un projet

L'ADEME des Pays de la Loire a réalisé un audit approfondi de 30 installations d'eau chaude solaire collective. Les résultats confortent l'Agence dans l'idée que cette technologie est une réponse efficace aux enjeux de consommation d'eau chaude dans les bâtiments et montrent également que les connaissances des professionnels s'avèrent globalement insuffisantes pour répondre aux attentes des maîtres d'ouvrages et pour accompagner le développement de cette filière en croissance.

En collaboration avec Alliance Soleil, l'ADEME des Pays de la Loire propose donc aux professionnels une réelle opportunité de monter en compétence grâce à cette formation pragmatique et opérationnelle

POUR QUI ?

► Ingénieurs et techniciens chargés de concevoir, de mettre en œuvre ou d'exploiter des installations solaires thermiques collectives : bureaux d'études, fabricants, installateurs, entreprises générales, prestataires de maintenance, responsables de patrimoine immobilier...

QUELS OBJECTIFS ?

► L'objectif principal de cette formation est de donner aux professionnels la possibilité de se spécialiser dans l'eau chaude solaire collective.

► Compléter ses bases théoriques sur le solaire, identifier les pièges et erreurs fréquentes, connaître les bonnes pratiques et documents de références, afin de développer le regard critique et les connaissances nécessaires à chacune des étapes de conception, de mise en œuvre et d'exploitation d'une installation.

► Basé sur l'analyse de retours d'expérience récents, le module permet aux participants d'être immédiatement opérationnel.

JOUR 1 9H30 > 17H30

MATIN

- Compléter et consolider les bases théoriques
- Caractéristiques et choix des composants des chauffe-eaux solaires collectifs

APRÈS-MIDI

- Les principaux schémas
- Retours d'expériences et bonnes pratiques

JOUR 2 9H30 > 17H30

MATIN

- Régulation et pompes de circulation
- Fluide caloporteur et vase d'expansion
- Manipulation sur installation solaire

APRÈS-MIDI

- Les principaux schémas
- Retours d'expériences et bonnes pratiques

JOUR 3 9H30 > 17H30

MATIN

- Dimensionnement d'installation (Bases, calculs)
- Réception, mise en service, maintenance et suivi

APRÈS-MIDI

- Comptage d'énergie
- Vision globale des retours d'expériences
- Vérification des acquis

LE PROGRAMME



DURÉE : 3 JOURS



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

• **Responsable technique :**
Jean-François BLOT, ADEME

• **Formateur :**
Jean-Paul LOUINEAU



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Travaux de groupe



DOCUMENTATION

- Supports d'intervention
- Attestation de formation
- Évaluation de la formation



PARTICIPANTS

Minimum : 6
Maximum : 12



COÛT PÉDAGOGIQUE

1400 €

Inscriptions et CGV :

www.formations.ademe.fr

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, écrire à : cnil@ademe.fr